



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Dyslexie et dysphasie

Question écrite n° 50245

Texte de la question

M. Francisque Perrut appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur le problème de l'apprentissage de la lecture que rencontrent de nombreux enfants atteints de dyslexie ou de dysphasie. Ces enfants manifestent également souvent de graves difficultés dans l'acquisition de l'orthographe et de l'expression écrite et vivent en échec scolaire constant en raison du manque de structures éducatives adaptées à leur handicap. Aussi il lui demande si dans le cadre de la politique de lutte contre l'illettrisme il envisage de prendre en compte ce problème en soutenant des actions spécifiques en faveur des enfants dyslexiques et dysphasiques.

Données clés

Auteur : [M. Perrut Francisque](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50245

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 avril 1997, page 1753